
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 9 novembre 2020 à 9 h 15
777, boul. Marcel-Laurin**

CA20 08 0523

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue virtuellement, le lundi 9 novembre 2020, à 9h15, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele
Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant, par le biais d'une conférence téléphonique qui débute à 9h15, sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de monsieur Benoit Turenne agissant à titre de secrétaire d'arrondissement.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA20 08 0524

Soumis, l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 9 novembre 2020.

Proposé par le conseiller Aref Salem ;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 9 novembre 2020.

ADOPTÉ.

CA20 08 0525

Soumis sommaire décisionnel numéro 1205214021 relatif à la nomination d'un Directeur des services administratifs et du greffe à l'arrondissement de Saint-Laurent.

ATTENDU qu'un processus de sélection interne et externe, géré par le Service des ressources humaines de la Ville de Montréal, a été amorcé en septembre 2020, (SLA-20-DIR-103500-14530);

ATTENDU les règles de dotation de la Ville de Montréal et le processus suivi pour le comblement du poste de directeur de l'arrondissement de Saint-Laurent;

Proposé par le conseiller Jacques Cohen;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De nommer monsieur Daniel Simon à titre de Directeur des services administratifs et du greffe à l'arrondissement de Saint-Laurent. Les conditions de travail sont celles prévues au cahier des Conditions et avantages des cadres de direction de la Ville de Montréal ainsi qu'à la Politique de rémunération des cadres.

ADOPTÉ.

CA20 08 0526

La période des questions du public débute à 9 h 31

Aucune question n'a été posée

CA20 08 0527

Proposé par le conseiller Aref Salem;
Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :
De lever la séance à 9 h 32.
ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} décembre 2020.
